

## Barème transaction sur immeuble à usage d'habitation

Tarif forfaitaire en euros TTC à la charge du vendeur

Montant de la vente				Honoraires TTC	Montant de la vente				Honoraires TTC
De	0 €	à	53 000 €	4 500 €	De	137 001 €	à	152 000 €	10 700 €
De	53 001 €	à	61 000 €	5 300 €	De	152 001 €	à	168 000 €	11 400 €
De	61 001 €	à	69 000 €	6 100 €	De	168 001 €	à	183 000 €	12 200 €
De	69 001 €	à	76 000 €	7 000 €	De	183 001 €	à	198 000 €	13 000 €
De	76 001 €	à	91 000 €	7 600 €	De	198 001 €	à	213 000 €	13 700 €
De	91 001 €	à	105 000 €	8 500 €	De	213 001 €	à	229 000 €	14 500 €
De	105 001 €	à	120 000 €	9 500 €	De	229 001 €	à	250 000 €	15 000 €
De	120 001 €	à	137 000 €	9 900 €	De	250 001 €	à	plus de	15 000 € + 4 % TTC sur la tranche au dessus de 250 001 €

Spécialisation dans la vente du domaine agricole, céréalier, élevage/polyculture : 6 % TTC

**L'étude comparative de marché : 150,00 € HT, soit 180,00 € TTC**

(selon le taux de TVA en vigueur, si celui-ci venait à varier en plus ou moins, le taux TTC de la rémunération évoluerait de la même manière)

## Barème de Location

Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1er Aout 2014

LOYER TTC de 0 à 450 €/MOIS			LOYER TTC de 751 à 1 050 €/MOIS		
<b>Honoraires propriétaire</b>	10 % TTC du loyer annuel	Entremise : 1 % Visite, dossier, rédaction du bail : 7 % Etat des lieux : 2 %	<b>Honoraires propriétaire</b>	8 % TTC du loyer annuel	Entremise : 1 % Visite, dossier, rédaction du bail : 5 % Etat des lieux : 2 %
<b>Honoraires locataire</b>	9 % TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 7 % Etat des lieux : 2 %	<b>Honoraires locataire</b>	7 % TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 5 % Etat des lieux : 2 %

LOYER TTC de 451 à 750 €/MOIS			LOYER au-delà de 1 051 €/MOIS		
<b>Honoraires propriétaire</b>	9 % TTC du loyer annuel	Entremise : 1 % Visite, dossier, rédaction du bail : 6 % Etat des lieux : 2 %	<b>Honoraires propriétaire</b>	7 % TTC du loyer annuel	Entremise : 1 % Visite, dossier, rédaction du bail : 4 % Etat des lieux : 2 %
<b>Honoraires locataire</b>	8 % TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 6 % Etat des lieux : 2 %	<b>Honoraires locataire</b>	6 % TTC du loyer annuel	Visite, dossier, rédaction du bail : 4 % Etat des lieux : 2 %

### PARKING ET GARAGE

20 % TTC du loyer annuel

Honoraires partagés par moitié entre le bailleur et le locataire

### BAIL COMMERCIAL

25 % TTC du loyer annuel

Honoraires à la charge exclusive du locataire

**Honoraires de gestion : 5 % à 9 % HT des sommes encaissées, en fonction du dossier étudié**

(selon le taux de TVA en vigueur, si celui-ci venait à varier en plus ou en moins, le taux TTC de la rémunération évoluerait de la même manière)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial